

LES *déjeuners-causeries* DE L'AFPAD

LE DÉJEUNER-CAUSERIE EST UNE ACTIVITÉ OÙ LES MEMBRES DE L'AFPAD SONT INVITÉS À SE RECUEILLIR ET À ÉCHANGER SUR LEUR DRAME EN TOUTE LIBERTÉ ET S'OFFRIR UN SOUTIEN MUTUEL, LE TOUT DANS UN ESPACE SANS JUGEMENT.

Ces déjeuners d'une durée de deux (2) heures sont animés par un bénévole nommé « ambassadeur » qui a habituellement vécu un drame similaire. Les objectifs de ces rencontres sont : de briser l'isolement; de créer des liens de solidarité, d'entraide et de soutien; de verbaliser le vécu selon les étapes de cheminement du deuil; de normaliser les émotions.

NOUVEAUTÉ : DES INVITÉS SPÉCIAUX!

Afin d'informer et d'outiller les membres à mieux prendre soin de leur santé émotionnelle, physique et psychologique dans toutes les régions du Québec, un professionnel sera invité à présenter une mini conférence d'environ une heure lors de certains déjeuners-causeries.

Les sujets varieront selon les conférenciers présents et voici quelques exemples de professionnels qui animeront une mini conférence en 2016 :

- > Intervenants du CAVAC
- > Travailleurs sociaux de Deuil-Jeunesse
- > Intervenants de Santé mentale Québec
- > Représentants d'un Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
- > Agents du Service aux victimes du Service correctionnel du Canada
- > Psychologues indépendants
- > Conseillers en alimentation
- > Entraîneurs physiques

DES AMBASSADEURS REMARQUABLES

Afin de répondre aux besoins des membres situés partout à travers la province, l'AFPAD repose sur l'aide de bénévoles dans différentes régions pour organiser les déjeuners-causeries. Nous remercions grandement tous les ambassadeurs impliqués dans cette activité si importante pour notre association et si appréciée par les membres.

CALENDRIER PRINTEMPS-ÉTÉ 2016

RÉGION ADMINISTRATIVE	PRINTEMPS	ÉTÉ
Bas-St-Laurent - Rimouski	30 avril	11 juin
Capitale-Nationale - Québec	16 avril	11 juin
Centre-du-Québec - Drummondville	23 avril	18 juin
Côte-Nord - Forestville	-	4 juin
Estrie - Sherbrooke	30 avril	18 juin
Lanaudière - Joliette	23 avril	18 juin
Laurentides - St-Jérôme	10 avril	12 juin
Mauricie - Shawinigan	23 avril	18 juin
Montérégie - Longueuil	23 avril	18 juin
Montréal - Montréal	9 avril	11 juin
Outaouais - Gatineau	16 avril	18 juin
Saguenay - Lac-Saint-Jean - St-Félicien	19 mars	11 juin

Communiquez avec nous pour vous inscrire et pour recevoir l'information détaillée du lieu de votre prochain déjeuner-causerie : administration@afpad.ca ou 1 877 484-0404.



SEMAINE DES VICTIMES & SURVIVANTS D'ACTES CRIMINELS 2016

CETTE ANNÉE, LA SEMAINE DES VICTIMES AURA LIEU DU 29 MAI AU 4 JUIN 2016. LE THÈME DE LA SEMAINE EST « LA PUISSANCE DE NOS VOIX ».

En 2016, l'AFPAD désire organiser une activité regroupant différentes catégories de victimes d'actes criminels. Ainsi, nous travaillerons de concert avec deux organismes soit : VASAM et Deuil-Jeunesse.

ORGANISMES PARTENAIRES

VASAM est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de conscientiser la population et les instances politiques sur la problématique des agressions sexuelles perpétrées sur les hommes durant leur enfance. Il vise aussi à orienter les victimes vers des ressources appropriées et les encourager à demander de l'aide pour briser l'isolement et reprendre le contrôle de leur vie.

Deuil-Jeunesse est un organisme unique d'interventions professionnelles qui vient en aide aux jeunes et aux adultes qui vivent la maladie grave ou la mort d'un proche ou des pertes par la séparation parentale, l'abandon ou l'adoption. Pour atteindre les jeunes, nous travaillons auprès des jeunes eux-mêmes, de leurs parents et de leur entourage par des moyens distinctifs dont la sensibilisation, le soutien, l'information et l'intervention. Nous offrons aussi notre expertise aux organismes, professionnels et intervenants, et ce, tant au Québec qu'à l'international.

DESCRIPTION DU PROJET « SAVIEZ-VOUS QUE? » :

Pour l'année 2016, nous unissons nos voix à celles de nos partenaires dans le but de mieux informer la population à propos de différents sujets concernant les différents types de victimes de chacun de nos organismes.

Nous prévoyons réaliser des capsules « Saviez-vous que? » afin que la population soit mieux informée sur différents sujets concernant les victimes d'actes criminels.

Aussi, nous utiliserons une phrase-choc qui sera diffusée à la radio avant chaque capsule. Cette phrase annoncera que la capsule « Le saviez-vous? » va suivre. Pour réaliser chacune des capsules, nous choisirons différents sujets reliés au vécu des victimes et de leurs proches.

Si la subvention accordée nous le permet, nous créerons des cartons d'information qui seront distribués à travers le réseau des organismes communautaires proches-parents de nos causes communes.

Alors nous vous invitons à suivre ce beau projet qui verra le jour à la fin mai 2016!

UN PROJET EN COLLABORATION AVEC LA FERME GUYON

Le printemps est la saison où tout renaît. La nature s'éveille et nous avons l'impression de ressusciter et de renaître à la vie. Pour le printemps et l'automne 2016, nous vous proposons un projet unificateur et très symbolique en collaboration avec un des joyaux de la Montérégie : la Ferme Guyon.

LE PREMIER VOLET PRINTANIER DE NOTRE PROJET SE NOMME :

« UNE FLEUR POUR SOIGNER LEURS CŒURS »

Le samedi 14 mai prochain, nous fêterons la beauté de la vie à travers la visite du magnifique site de la Ferme Guyon. Ce doux contact avec la nature nous permettra aussi de rendre hommage à nos victimes à travers de belles fleurs vivaces dédiées à leur mémoire.

LE DEUXIÈME VOLET SE DÉROULERA À L'AUTOMNE ET SE NOMME :

« DES PAPILLONS POUR LEUR ASCENSION »

À l'automne 2016, en septembre, vous serez invités à venir fêter les récoltes à la ferme. Lors de cette magnifique journée, nous réaliserons une activité symbolique à travers une envolée de plus de « 500 papillons » à la mémoire de nos chères victimes. Nous espérons que vous serez des nôtres pour cet événement extraordinaire!

LA FERME GUYON, VOUS CONNAISSEZ?

Depuis 2004, M. André Dion et ses fils Sébastien et Jean-François ont développé le concept de la ferme qu'ils ont baptisée en l'honneur du Sieur Jean Guyon, le premier ancêtre des familles Dion en Amérique.

La ferme Guyon est une vraie source d'apprentissage et d'émerveillement pour toute la famille. Une visite vous permettra d'y découvrir de petits animaux de la ferme, une pépinière, des serres de production, une fleuristerie, une herboristerie, une ferme pédagogique, une volière de plus de 400 papillons. Le restaurant « La Cuisine à Mathurine » vous propose des mets apprêtés à même les produits du terroir que vous retrouverez également dans son marché fermier et maraîcher.

COMME LE DISENT SI BIEN LES PROPRIÉTAIRES :
LA FERME GUYON C'EST UNE EXPÉRIENCE!

Il est rare de trouver au même endroit des produits frais, diverses plantes et fleurs pour aménager votre jardin et votre potager, une cuisine où on peut déguster de bons petits plats mitonnés avec amour, et puis pour les petits et les grands : côtoyer les petits animaux de la ferme et venir admirer la grâce de centaines de papillons.

TOUT CELA EST SI MERVEILLEUX!

Pour plus de détails sur la Ferme Guyon, visitez leur site web à <http://www.fermeguyon.com>

L'information, la pierre angulaire de la défense des droits des victimes d'actes criminels

L'Association québécoise Plaidoyer-Victimes (AQPV) est née de la volonté de faire avancer les droits des victimes et de leur donner une voix. Depuis plus de 30 ans, nous sommes des acteurs et des observateurs privilégiés dans le champ de la défense des droits des victimes. Nous avons répondu à de nombreuses demandes de personnes victimes qui voulaient exercer des recours, avaient besoin de conseils ou d'accompagnement dans leurs démarches auprès de diverses instances. Outre les représentations sur de nombreuses tribunes et le travail de concertation avec d'autres organismes et partenaires, nous avons accompli un long et patient travail d'éducation et de sensibilisation aux besoins et aux droits des victimes d'actes criminels auprès de nombreux intervenants (sociaux, communautaires, services policiers, etc.) et auprès du grand public en général.

Au cours des trois dernières décennies, nous avons été témoins d'une constante évolution des droits des victimes. Les gouvernements du Québec et du Canada ont instauré diverses mesures et déclarations de principes visant à assurer aux victimes l'information, le respect, le soutien et la protection auxquels elles ont droit. Récemment, la Charte canadienne des droits des victimes, en codifiant dans une législation les divers droits des victimes d'actes criminels, représente un outil additionnel d'importance pour faciliter leur participation dans le système de justice pénale. Ces changements ont visé non seulement le Code criminel, mais aussi de nombreuses dispositions dans certaines lois provinciales et fédérales, par exemple celles qui régissent les libérations conditionnelles, les normes du travail, les régimes d'indemnisation ou d'autres programmes sociaux.

Ainsi, les droits des victimes ne se limitent plus seulement à ceux qui leur sont reconnus au sein du système de justice pénale pour les adultes et celui pour les adolescents. Dans leur parcours, les victimes font affaire avec divers organismes, notamment les commissions de libération conditionnelle, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), la Direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC), la Commission d'examen des troubles mentaux (CETM), le Tribunal administratif du Québec (TAQ), et d'autres encore. Leur trajectoire s'inscrit donc dans d'autres contextes et d'autres instances où on leur a accordé le droit d'être informées, entendues, dédommagées, protégées et d'avoir une plus grande participation dans les procédures.

Pourtant, malgré les efforts consentis, les victimes connaissent encore mal leurs droits fondamentaux. Comment peuvent-elles, en effet, se prévaloir des droits ou des privilèges qui leur sont consentis si elles ne sont pas informées de leur existence même? Améliorer l'accès à l'information, la mettre à jour et la vulgariser s'avère donc essentiel pour leur permettre d'exercer leurs droits.

À cette fin, en 2013, l'AQPV amorçait la série Droits et recours des victimes d'actes criminels par le guide « Votre parcours dans le système de justice ». L'objectif? Faciliter le parcours des victimes et de leurs proches dans le système de justice pénale. Aussi, encourager les victimes à se servir des informations et des conseils qu'il contient comme autant de leviers d'action leur permettant d'occuper leur place dans le système de justice. En matière de justice, il faut le dire, les victimes ont souvent l'impression de se trouver dans un véritable labyrinthe. Un chemin qu'elles n'ont parfois pas choisi et qui les entraîne dans des sentiers inconnus, des procédures complexes et des attentes interminables. Votre parcours dans le système de justice contient plus de 200 réponses aux questions qu'elles se posent le plus fréquemment. Dois-je porter plainte à la police? Le suspect sera-t-il arrêté? Aurai-je à témoigner au procès? Comment m'y préparer? Qu'est-ce que la déclaration de la victime? Quels sont mes recours?

En 2015, le second guide de la série, « Quand le contrevenant est un adolescent », poursuit la démarche amorcée en abordant

la trajectoire des victimes dans le système de justice pénale pour les adolescents. Il répond notamment aux questions suivantes : Qu'arrive-t-il si je dénonce le crime? L'adolescent sera-t-il mis en état d'arrestation? Qu'est-ce que le programme de sanctions extrajudiciaires? Pourquoi me dirige-t-on vers un organisme de justice alternative? Quel type de réparation puis-je obtenir?

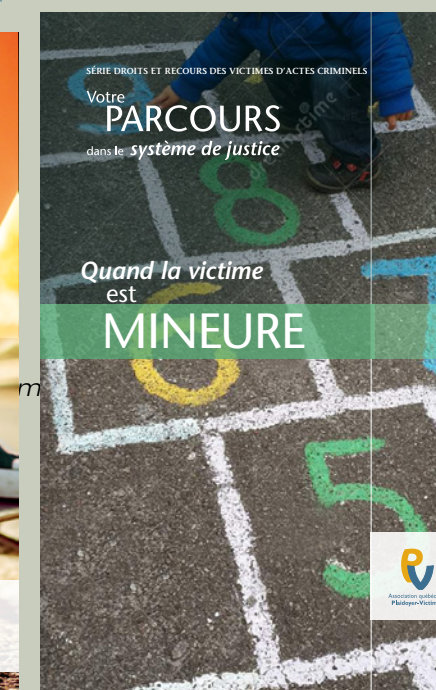
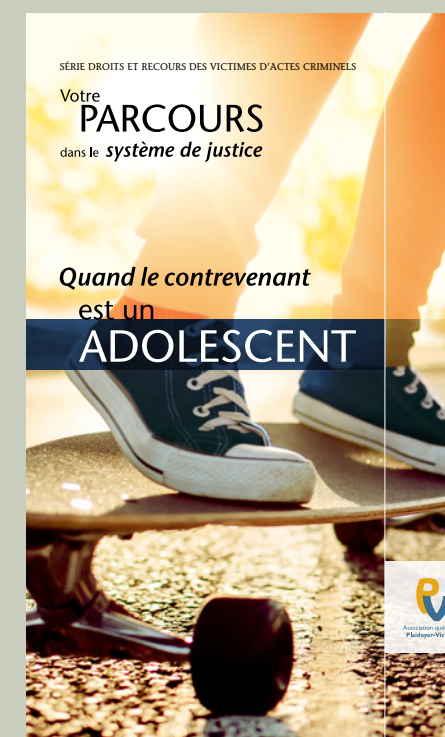
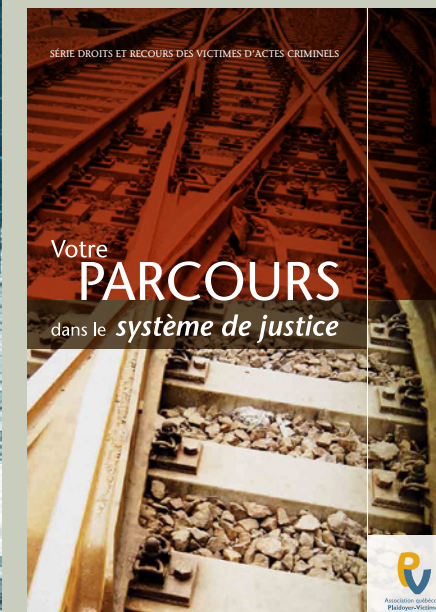
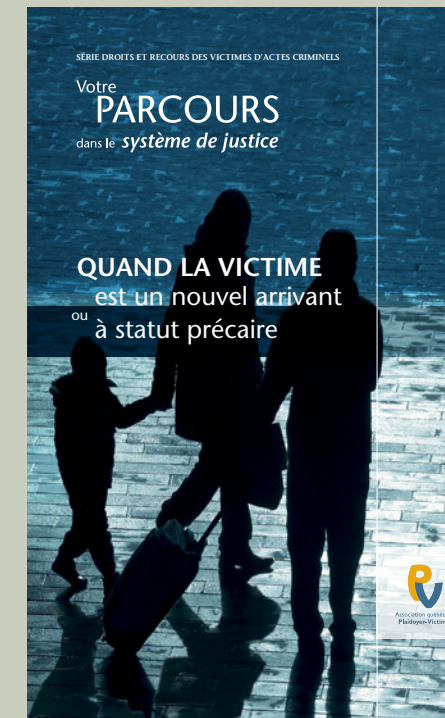
Chacun des guides de la série Droits et recours des victimes d'actes criminels donne des informations de base sur les différents tribunaux, des explications sur toutes les étapes du processus judiciaire, des renseignements concrets sur la préparation du témoignage à la cour et des informations sur les recours possibles si une victime veut porter plainte ou contester une décision. Un chapitre sur les recours pouvant être exercés si les victimes sont insatisfaites des services reçus ou si elles croient que leurs droits n'ont pas été respectés dresse le nom et les coordonnées des instances où porter plainte et des informations sur la manière de contester une décision administrative. Les guides comprennent également un répertoire des ressources d'aide pour les victimes qui détaille leur mandat, les principaux services offerts et les coordonnées pour les joindre. Tous les guides sont publiés en français et en anglais et disponibles en format papier et électronique.

Deux autres guides seront disponibles au cours de l'année 2016. « Quand la victime est un nouvel arrivant ou à statut précaire », dont le lancement est prévu le 26 avril 2016 et « Quand la victime est mineure », qui paraîtra l'automne prochain.

Nous vous invitons à consulter le site aqpv.ca ou notre page Facebook pour toute information relative à la série Droits et recours des victimes d'actes criminels. Vous êtes également les bienvenus au lancement du 26 avril prochain. Ces guides et leur contenu sont pour vous.

Marie-Hélène Blanc
Directrice générale de l'AQPV

Série DROITS ET RECOURS DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS





LA MARCHÉ « Je suis Gabrielle » 2016

Le 13 mai 2016 aura lieu la deuxième édition de la marche « Je suis Gabrielle ». Cette activité est née à la suite du décès par homicide de Gabrielle Dufresne-Élie le 8 juin 2014. Cette adolescente a été assassinée par son ex-petit ami qui n'acceptait pas la rupture de leur relation. Il lui a proposé une dernière rencontre dans une chambre d'hôtel, rencontre où la violence amoureuse était elle aussi au rendez-vous.

Qui était Gabrielle? Elle était reconnue pour être simple, courageuse, persévérante, altruiste et elle n'acceptait pas l'injustice sociale.

Afin de donner un sens à ce grand drame qui a bouleversé leurs vies, Marlène Dufresne, la mère de Gabrielle, ainsi que tous les membres de sa famille ont voulu honorer sa mémoire et dénoncer la violence amoureuse.

L'objectif principal de la marche « Je suis Gabrielle » est de dénoncer haut et fort la violence amoureuse chez les jeunes ainsi que dans tous les couples, sans exception. La Marche a également pour but de sensibiliser l'ensemble de la population quant aux ravages occasionnés par la violence lorsqu'elle n'est pas arrêtée à temps. En ce sens, la prévention devrait occuper une place majeure afin de bien connaître le cycle dans lequel elle s'inscrit et AGIR avant qu'il ne soit trop tard.

Plusieurs organismes travaillent de concert à la réalisation de ce projet : le Centre des Femmes de Rosemont (CFR), La maison grise, L'Inter-val, le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Montréal (CAVAC), le poste 44 du SPVM, l'AFPAD ainsi que plusieurs bénévoles.

Nous espérons que la marche « Je suis Gabrielle » saura attirer un grand nombre de personnes qui marcheront solidairement afin de dire haut et fort : NON à la violence amoureuse sous toutes ses formes.

La marche « Je suis Gabrielle » aura lieu le 13 mai 2016. D'autres informations suivront quant à l'endroit et à l'heure du départ de la marche.

C'EST UN RENDEZ-VOUS POUR TOUS ET POUR TOUTES LES GABRIELLE DE CE MONDE!

EN MAI, L'AFPAD A UN AGENDA BIEN GARNI!

- ✓ 7 mai : Atelier d'art
- ✓ 13 mai : Marche « Je suis Gabrielle » 2e édition
- ✓ 14 mai : Visite à la Ferme Guyon
- ✓ 19 mai : Tournoi de golf de la CANASA à Montréal
- ✓ 29 mai : Semaine nationale des victimes 2016



DEUIL UTOPIQUE ENGENDRÉ PAR UNE TRAGÉDIE

Le 26 juin 1977, Manawan se réveillait avec cinq membres en moins. Cinq membres qui ont péri dans un présumé accident de la route. Le véhicule où prenaient place sept personnes, dont deux blancs et cinq Atikamekw, avait, disait-on, plongé dans la rivière du milieu à 16 kilomètres de St-Michel-des-Saints dans le nord de Lanaudière.

Les victimes étaient : Marie-Paul Petiquay, 15 ans; Juliana Quitich, 24 ans; Thérèse Flamand, 34 ans; Lionel Petiquay, 19 ans; et Denis Petiquay, 18 ans.

Les deux blancs survivants, Florent Barthe et Ronald Sobesynski, sont toujours vivants en ce jour après 39 ans.

Étrange quand même. Pourquoi seuls les blancs ont survécu? Qu'est-ce qui s'est vraiment passé? Pourquoi tous les Indiens sont morts? Pourquoi Denis Petiquay qui avait la réputation d'être un excellent nageur n'a-t-il pas réussi à se sortir de l'eau? Lui qui en juin 1972, lorsqu'un avion dans lequel il prenait place a plongé dans le lac en face du village de Manawan, malgré qu'il n'avait que 12 ans, a sauvé le pilote et deux autres passagers. À 12 ans, il avait déjà acquis sa réputation de super nageur.

Qu'est-ce qui s'est passé?

Était-il déjà mort lorsque la voiture a plongé dans la rivière?

Étaient-ils déjà tous morts?

Est-ce qu'ils ont été martyrisés?

Est-ce que ma mère a souffert?

Est-ce que ma fille a souffert?

Est-ce que ma sœur a souffert?

Est-ce que mon père a souffert?

Est-ce que ma tante a souffert?

Est-ce que mon fils a souffert?

Est-ce que mon frère a souffert?

Est-ce que ma grand-mère a souffert?

Est-ce que mon ami-amie a souffert?

Comment sont-ils morts?

Quels ont été leurs derniers moments?

Quelles ont été ses ou leurs dernières pensées?

Voilà autant de questions qui habitent toujours les pensées des familles et de la communauté. Oui autant de questions, car en 39 ans, les enfants des victimes ont grandi et vieilli et sont devenus à leur tour des parents qui ont mis au monde des enfants orphelins de mère, de père et de grands-parents. Oui cette tragédie a laissé ses marques à jamais. Ce qui dépasse l'entendement, c'est que les familles n'aient pas été respectées par le système de justice et qu'on les ait laissées seules dans leur désarroi. Imaginez-vous toutes ces années sans savoir, toutes ces années avec cette soif de savoir, car malgré les tentatives par des dirigeants de la communauté de l'époque, il n'y a jamais eu d'enquête publique.

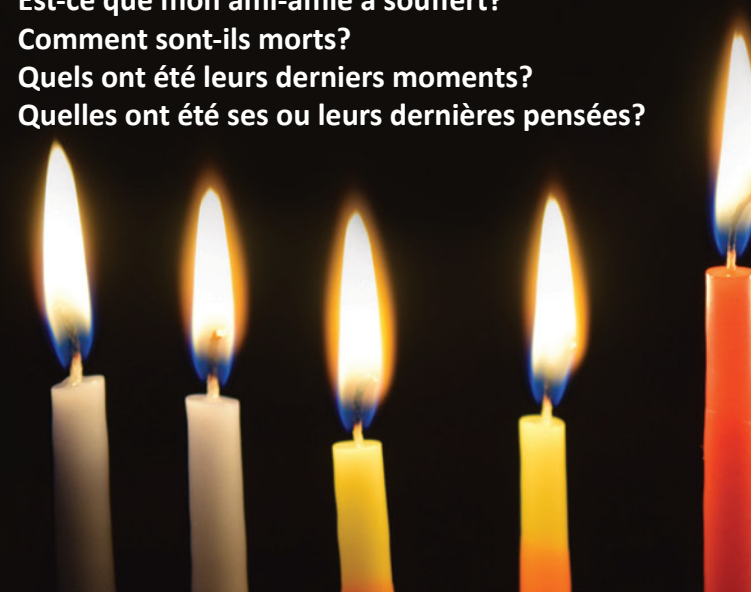
Comme ça devait, le vent a tourné. En septembre dernier, les familles ont enfin trouvé une oreille pour les écouter. AFPAD, dans un climat de confiance et sécuritaire, des représentantes des familles ont été accueillies pour livrer leurs souvenirs sur cette tragédie. Leurs témoignages étaient marquants, car l'une d'elles n'avait que 2 ans lors de l'événement où elle a perdu sa maman.

Par la suite, il y a eu deux rencontres avec les familles et les gens de la communauté. La première rencontre s'est tenue à St-Michel-des-Saints dans une salle communautaire prêtée. Cette rencontre fut particulière par sa lourdeur, car la peine, la douleur, la colère et le désarroi encore très présent dans le cœur des gens étaient fortement ressentis par tous dans la salle. La deuxième rencontre avec les familles et la communauté s'est tenue dans l'église à Manawan. Cette fois, l'ambiance était moins lourde. On pouvait déceler chez les familles leur lueur d'espoir dans leur quête de vérité. L'AFPAD est partie de presque rien et le travail a été colossal : lettres, appels téléphoniques, rencontres avec la Sûreté du Québec, lettre restée sans réponse, etc. Que d'embûches rencontrées!

Heureusement, avec les médias, l'hermétisme et l'inertie ont été rompus. N'eût été d'eux, on serait encore en train de se battre pour avoir l'attention sur le dossier des cinq victimes. La bataille audacieuse menée par les familles avec l'aide de l'AFPAD aura été victorieuse, la SQ ayant finalement accepté de rouvrir l'enquête. Les familles et la communauté ont gagné le respect! Reste maintenant qu'à attendre le résultat de l'enquête. L'espoir renaît doucement et le processus de deuil prend un sens nouveau.

Rose-Anna Niquay

Administratrice et responsable des dossiers autochtones pour l'AFPAD



Traverser le deuil au MASCULIN

Nous savons qu'il existe des différences entre les hommes et les femmes quant aux manières de vivre le deuil : les femmes auraient plus de facilité à exprimer leurs émotions et à demander de l'aide, alors que les hommes seraient davantage portés vers l'action et demanderaient moins facilement de l'aide lors de moments difficiles. Afin de mieux comprendre le vécu des hommes endeuillés, la maison Monbourquette a organisé un groupe de soutien exclusif aux hommes où il fut possible non seulement de partager sur les expériences personnelles suite à la perte, mais aussi de remettre en question certains mythes au sujet de la masculinité comme par exemple: « *Un homme, ça ne pleure pas!* », « *un homme, c'est fait fort!* », « *un homme, c'est débrouillard, ça règle soi-même ses problèmes!* ». Combien de ces stéréotypes sont toujours présents dans l'imaginaire collectif? Combien d'hommes tentent, peut-être inconsciemment, de correspondre à cet « idéal » masculin? Comment ces idées préconçues influencent-elles le deuil, expérience d'impuissance et de vulnérabilité absolue, chez les hommes?

L'expérience de groupe à la maison Monbourquette fut très riche et démontre que les hommes endeuillés vivent beaucoup de détresse, mais qu'ils sautent sur l'occasion de pouvoir en parler lorsqu'on leur offre la possibilité de le faire. Plusieurs ont trouvé que se retrouver entre hommes fut bénéfique et contribua à créer une atmosphère de confiance où il était plus facile de parler. La cohésion et la proximité qui s'est formée entre les participants du groupe en seulement quelques heures en témoignent.

La sincérité avec laquelle les participants ont su partager leur vulnérabilité et leur peine est un exemple remarquable de courage et de force qui ne cadre pas avec les codes de genre masculin traditionnels. Les endeuillés ne devraient pas se sentir prisonniers de pressions sociales ou d'idées préconçues au sujet de la masculinité. Nous reconnaissons à quel point il peut être difficile de demander de l'aide et saluons le courage de ceux qui s'autorisent à le faire. C'est pourquoi la maison Monbourquette s'engage à offrir un espace accueillant où les hommes pourront trouver du soutien exempt de jugements.

Voici quelques témoignages d'hommes qui ont participé au groupe :

« *Merci d'être là pour nous.* »

« *Cette expérience entre hommes est enrichissante car les hommes ont une sensibilité différente de celle des femmes et de se retrouver seulement entre nous permet d'aborder en profondeur nos émotions.* »

« *Fabuleux! Génial! Un must!* »

« *Merci pour cette belle et enrichissante rencontre. C'est grandement apprécié!* »

Nouveau service offert

Afin de répondre aux besoins, la maison Monbourquette a mis en place un groupe ouvert, un samedi après-midi par mois, destiné aux hommes touchés par le décès d'un être cher. Contactez-nous pour plus d'informations : **514-523-3596**

Pourquoi participer à un groupe?

Le groupe ouvert exclusif aux hommes offre un déroulement flexible et collaboratif où les participants sont libres d'aborder leur deuil comme ils l'entendent, à leur rythme. Les liens de solidarité et de complicité créés par le groupe permettent aux endeuillés de miser sur les forces personnelles et l'autonomie de chacun, tout en facilitant la traversée du deuil grâce au soutien de ceux qui comprennent ce qu'est la perte d'un être cher.

Texte écrit par :

Sébastien Bluteau,
bénévole et stagiaire à la maison Monbourquette.

Collaborateurs : Les membres du comité masculin : **Michel** Brunette, **Richard** Lalonde, **Daniel** Legault, **Noel** Carpin, **Éric** Ramirez.

FIERS PARTENAIRES DE LA CAUSE:



Manufacturier
d'armoires de cuisine

NORMAND CLOUTIER
Président, directeur-général

175, rue Michener
Saint-Joseph-de-Beauce
(Québec) G0S 2V0
Téléphone : (418) 397-5432
Télécopieur : (418) 397-4621
RBQ : 1594-7807-82

info@cuisitec.com



Guyon 1001, Patrick-Farrar, Chamblay, Québec • www.fermeguyon.com

